Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 43

Artikel: 1862-1912

Autor: J.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les nouveaux abonnés au **Conteur**, à partir du 1^{er} janvier 1913, recevront gratuitement ce journal durant le quatrième trimestre 1912 (octobre à fin décembre).

1862-1912

E Conteur a cinquante ans cette année. Ainsi que nous le disions à l'occasion d'un banquet de cinquantenaires lausannois, qui eut lieu récemment à Baumaroche, c'est un âge très respectable pour un journal de son espèce. Certes, le Conteur n'en veut point tirer vanité, mais il ne se peut défendre d'un petit grain de fierté en constatant qu'il est le seul journal de son genre, en Suisse romande, qui ait atteint cet àge. Il n'oublie pas qu'il doit ce privilège à la chaude affection de quelques vieux amis, à celle de ses chers collaborateurs, à la bienveilveillance constante de ses abonnés, dont quelques-uns lui tiennent fidélité depuis son premier jour. Il leur en exprime encore sa sincère reconnaissance et leur demande de vouloir bien lui continuer leur précieux appui. Plus que jamais, c'est le moment de serrer les rangs autour de ce petit journal, qui, presque seul, s'efforce autant qu'il le peut - c'est d'ailleurs sa seule raison d'être - de « cultiver l'esprit de chez nous, de perpétuer nos saines traditions, de ne pas laisser s'effacer les traits les plus caractéristiques de notre race », ainsi que le disait aimablement un de nos confrères.

Voici d'ailleurs en quels termes, en 1862, les fondateurs du *Conteur vaudois*, Louis Monnet et Henri Renou, annonçaient dans une circulaire leurs intentions.

« Nous avons l'honneur de vous annoncer » l'apparition très prochaine d'un journal heb» domadaire, le Conteur vaudois, destiné d'un » côté à favoriser le développement de notre » littérature nationale, en se faisant l'organe des » productions originales de nos jeunes écrivains; » de l'autre, à être utile à l'agriculture et à l'in» dustrie en tenant ses lecteurs au courant des » progrès et des découvertes qui intéressent ces » deux branches importantes de notre activité. » Il n'existe dans la Suisse romande aucune » publication de ce genre, et pour le rondre

» publication de ce genre, et, pour la rendre accessible à tous, la Société qui l'a fondée en a fixé le prix d'abonnement à 4 francs par année. Ce prix excessivement bas écarte toute idée de spéculation, incompatible du reste avec l'esprit de l'entreprise.

» Tout en vous témoignant le vif désir de pouvoir bientôt vous compter au nombre de nos abonnés, et de vous voir encourager notre ceuvre, nous vous prions, M...., d'agréer, etc.

» Pour le Comité de Rédaction : » H. Renou. L. Monnet. »

Dans le premier numéro, les rédacteurs rap-

pelaient en la résumant la circulaire ci dessus et ajoutaient :

« Nous nous entretiendrons familièrement » avec nos concitoyens de tout ce qui peut inté» resser notre patrie, en puisant dans son his» toire et ses chroniques des détails précieux et » souvent ignorés; nous chercherons à suppléer » à la bibliothèque, toujours très restreinte de » l'agriculteur, de l'industriel, de l'ouvrier, par » un examen succinct et clair de ces choses qu'il » est important à tout homme de connaître, » mais qui ne s'acquièrent généralement que » par de longues lectures et échappent totalement à ceux qui ne peuvent y consacrer leur » temps.

» Cela dit, nous ne nous dissimulons point les » difficultés de notre tâche, mais n'ayant d'au-» tre mobile que le désir d'être utiles et n'étant » guidés par aucune idée de spéculation, nous » croyons avoir quelque droit à la sympathie et » à l'appui de nos concitoyens. »

On le voit, le *Conteur* ne promettait pas plus qu'il ne pensait pouvoir tenir. Il a dès lors tenu parole, pour autant du moins que le lui ont permis les circonstances. En tout cas, et quoique les temps aient bien changé, certes, il a toujours été fidèle aux principes qui ont présidé à sa naissance.

Le Conteur a-t-il une histoire? Non, à vrai dire. Ce n'est point cependant qu'il ressemble en cela aux peuples heureux. Il a eu, il a encore sa part de jours sombres et d'épreuves. La simplicité de ses goûts, la gaîté, qui est sa loi, l'affection de ses bons amis, la fidélité de ses vieux abonnés, lui ont jusqu'ici permis de franchir sans trop de peine ces mauvais pas. Il compte toujours sur elles pour l'avenir.

Le Conteur fut donc fondé, en 1862, par MM. Louis Monnet et H. Renou qui, durant la première année, le rédigèrent. Dès la seconde année, M. Samuel Cuénoud, ancien syndic de Lausanne, succéda à M. H. Renou et, pendant onze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1873, collabora avec M. Louis Monnet à la rédaction. Depuis, ce dernier, qui était devenu propriétaire du journal, le rédigea seul jusqu'au 24 mars 1900, date où il eut la chance de décider M. Victor Favrat à signer le journal avec lui, comme rédacteur.

Dès octobre 1901, c'est-à-dire dès le décès de M. Louis Monnet, c'est son fils aîné qui partage avec M. Victor Fayrat la rédaction du *Conteur*.

Des fondateurs du journal, un seul vit encore, croyons-nous, M. Henri Renou, actuellement fixé dans le midi de la France, si nous ne faisons erreur.

Le Conteur, dont les ressources furent toujours très modestes — elles ne pouvaient être autres — eut d'emblée cependant la bonne fortune de s'assurer de précieux collaborateurs. Leurs noms sont encore dans toutes les mémoires; car plusieurs d'entre eux ont caractérisé de façon immortelle, par leurs écrits, patois ou français, l'esprit de chez nous. Citons MM. Louis Favrat, C.-C. Dénéréaz, Louis Croisier, Julien Blanchard, le professeur Nessler, J. Zink, le pasteur Combe, E. Durand, Alexandre Michod, E. Meyer, avocat, Dufour, avocat, Dr Berguer, J. Besancon, Dr Rouge, Marc Marguerat, Marc Duveluz, etc., et quelques dames dont nous nous faisons un scrupule de respecter les pseudonymes.

A la mémoire de celles de ces personnes dont le *Conteur* pleure toujours la perte, il rend un pieux et très fidèle hommage. A celles qu'il est heureux de compter encore au nombre des vivants, mais que les circonstances ont un peu éloignées de lui, il exprime une fois de plus sa sincère reconnaissance, en se permettant d'y ajouter l'espoir qu'ils ne l'oublient pas.

Il serait juste aussi que le *Conteur* citât ici ses collaborateurs actuels. A quoi bon! ils sont bien connus. L'amitié a autant de part que leur esprit dans cette collaboration, et ils savent le droit qu'ils ont à la reconnaissance du *Conteur* et de ses lecteurs. Ils continuent du reste avec beaucoup de succès la tradition de leurs prédécesseurs.

Nous avons dit qu'en dépit des temps changés, le *Conteur* était resté le plus possible fidèle aux principes de ses débuts. Ce changement des temps, qui s'accentue tous les jours, lui laissetil encore raison de vivre?

D'aucuns pourront peut-être penser que sa carrière est finie, qu'à des temps nouveaux, il faut des journaux nouveaux. Ces journaux nouveaux existent et le Conteur ne cherche nullement à leur disputer le terrain. Il ne convoite pas le même domaine qu'eux. Toutefois, il ne prétend pas vainement restaurer un esprit. des idées, des mœurs qu'assiège chaque jour un cosmopolitisme envahissant. Il veut tout simplement, et cela est possible, grouper toujours plus étroitement ceux qui estiment avec raison qu'il n'est pas besoin de devancer les temps, de se sacrifier sans résistance à cet envahissement; ceux qui pensent que peut-être l'on peut encore sauver quelque chose des traditions qui nous sont chères; ceux, enfin, qui, tout en faisant aux idées nouvelles la juste part qu'on ne peut leur refuser, veulent néanmoins vivre le plus longtemps possible de cette bonne vie de chez nous, dont la faillite n'est point encore déclarée, tant s'en faut.

Voilà toute l'ambition du *Conteur*. Qui l'aime, le suive! J. M.

DANS LE JORAT

E chemin qui, à un kilomètre au sud de Montpreveyres, se détache de la route de Berne et conduit à Corcelles-le-Jorat, enchantera toujours les âmes éprises des beautés du paysage. Il domine une grande partie du bassin de la Haute-Broie, verdoyante contrée descendant à la rivière en prairies creusées d'une multitude de vallons et de ravins. Çà et là, de noires sapinières, des villages aux toits rouges ou bruns, quelque ancienne demeure seigneuriale, moitié ferme, moitié château, l'air pas très glorieux, mais pittoresque; à orient, les montagnes de la Gruyère, par dessus lesquelles les Alpes neigeuses montrent leurs dents de géants.